

LA LETTRE OPTEVOZIENNE

LE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

AVRIL 2024

PROJET SALLE DES FÊTES

La municipalité avait comme projet la construction d'une nouvelle salle des fêtes. A l'issue des réunions de travail et des devis qui ont été élaborés, le coût estimé de cette construction s'avérait bien plus élevé qu'initialement prévu (hausse du coût des matériaux, inflation). Ce coût dépassant les 2 millions d'euros pour la construction uniquement (hors aménagement et équipement), le Conseil Municipal a décidé d'abandonner ce projet pour le moment afin de ne pas endetter la commune sur du très long terme.

ELECTIONS EUROPÉENNES DE 2024

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Elles auront lieu le 9 juin prochain.

Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de la commune? 2 solutions s'offrent à vous: vous avez jusqu'au 1er mai pour vous inscrire en ligne sur le site service-public.fr ou jusqu'au 3 mai pour remplir un formulaire directement en mairie. Dans ce cas-là, pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

INFO CONTAINERS

Pour répondre au nombre important de cartons générés par les ventes par correspondance et éviter le passage à la déchetterie uniquement pour ces petits cartons, une colonne de tri « cartons bruns » vient d'être installée sur le parking de la salle des fêtes. La consigne est simple : les cartons bruns uniquement (à plier ou à aplatir) sans polystyrène, ni plastique.

Par ailleurs, étant donnée la distribution à tous les habitants de poubelles jaunes, les containers de tri ont été supprimés par le SYCLUM début mars. Il en reste un à l'entrée de la déchetterie.

Bien évidemment, les containers à verre restent à disposition sur la commune à différents emplacements (parking Salle des Fêtes, parking Salle du Champ, déchetterie, lotissement Clos du château).



MAIRIE

Horaires d'ouverture:

Lundi: 13h30/17h

Jeudi: 13h30/19h

Vendredi: 10h/12h

04 74 83 81 76

mairie.optevoz@wanadoo.fr

www.optevoz.fr

DECHETTERIE D'OPTEVOZ

Mercredi: 8h30/12h-13h30/17h30

Jeudi : 8h30/12h-13h30/17h30

Vendredi: 8h30/12h-13h30/17h30

Samedi : 8h30/12h-13h30/17h30

EMPLACEMENTS DE COLLECTE SELECTIVE

Parking salle des fêtes (verre+cartons bruns)

Parking salle du champ (verre)

Déchetterie (verre+tri sélectif)

Lotissement du château (verre)

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte a lieu tous les lundis après-midi (en alternance bac jaune/bac ordures ménagères)
Pour connaître le planning et l'organisation lors des jours fériés, consultez les actualités du site : www.sictom-morestel.com

CENTRE DE SANTE INFIRMIER "LES LAUZES"

5 pl. de la mairie, Siccieu

04 37 05 20 17

csileslauzes@orange.fr

ASSISTANTES SOCIALES/PMI

Centre médico-social de Morestel

103 rue des Tabacs 38510 MORESTEL

04 74 80 04 31

BEBEBUS

Halte-garderie itinérante

Accueil à la Salle du Champ des enfants de 3 mois à 3 ans les jeudis de 9h à 16h30

06 85 05 60 10

06 81 88 44 54

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Mardi: 16h00 - 18h

Vendredi: 16h30 - 17h30

HORAIRES D'UTILISATION DES APPAREILS BRUYANTS

Les jours ouvrables: 8h30-12h/14h30-19h30

Samedi: 9h-12h/15h-19h

Dimanche et jours fériés: 10h-12h



UN ARBRE POUR LES BÉBÉS DE 2023

Début mars, un arbre symbolisant la naissance des 8 bébés nés sur la commune en 2023 a été planté dans le parc derrière l'église. Il s'agit d'un Paulownia Tomentosa qui fait des fleurs mauves. Cette démarche est à l'initiative du Conseil Municipal Enfant précédent et sera renouvelé chaque année.



UN NOUVEL ARTISAN SUR LA COMMUNE



« Bienvenue à Luis et Bruno à qui nous souhaitons tous nos vœux de réussite pour leur nouvelle entreprise de multi travaux. »

LA LETTRE OPTEVOZIENNE FAIT PEAU NEUVE

La municipalité tient à remercier les personnes qui ont répondu au sondage concernant la lettre optevozienne. Dans un premier temps, vos réponses et vos suggestions nous ont permis de lui redonner un petit coup de jeune. En espérant que ce nouveau design vous plaise, n'hésitez pas à nous faire remonter vos avis en mairie! Dans les lettres à venir, nous essayerons de répondre au mieux à vos demandes plus spécifiques.

FAIRE STÉRILISER ET IDENTIFIER SON CHAT DOMESTIQUE, C'EST ESSENTIEL !

A plusieurs reprises, la mairie a été contactée pour des problématiques liées à des chats errants ou chats sauvages.

Avant toute chose, il est important de faire la différence entre un "chat errant" et un "chat libre". Les chats dits "libres" sont des chats identifiés -à l'aide d'un collier, d'un tatouage ou bien d'une puce- et stérilisés qui circulent librement. De fait, tout chat non identifié et non stérilisé est considéré comme étant un chat errant.

Nous rappelons qu'il ne faut pas nourrir les chats errants car cela incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés.

La municipalité réfléchit à une capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur prochainement.

ÊTRE EN CAPACITÉ DE RAPPELER SON CHIEN, EST UNE OBLIGATION !

Cavaliers, promeneurs, nous vous rappelons que lors de vos balades, vous devez être en capacité de rappeler vos chiens lorsque vous rencontrez d'autres promeneurs avec des chiens en laisse afin d'éviter tout problème dont vous seriez responsables.

En effet, l'article L211-23 du code rural définit comme en état de divagation "tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres." Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Ce dernier risque des sanctions pénales si les victimes portent plainte et il devra faire fonctionner son assurance pour indemniser les dommages causés.



LES ABEILLES

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons présenté les nombreux apiculteurs de la commune. Voici quelques informations sur l'apiculture...

Les abeilles sont sur Terre depuis 100 millions d'années, donc bien avant l'homme et il en existe des milliers d'espèces. Elles appartiennent au groupe des hyménoptères comme leurs cousines les fourmis et les guêpes. Quand on parle des abeilles, on pense généralement à « Apis mellifera », l'abeille à miel des apiculteurs qui vit en colonie, contrairement à des milliers d'autres espèces qui vivent en solitaires et ne sont pas sociales. L'apiculture moderne, qui est pratiquée aujourd'hui, est apparue au milieu du XIX siècle avec des ruches à cadres mobiles qui permettent de récolter le miel en douceur car précédemment, l'apiculteur prélevait des rayons entiers et la récolte se faisait au prix du sacrifice des abeilles et de la ruche.



La « ruche Dadant » (du nom de son créateur Charles Dadant) est la plus utilisée en France pour la mobilité des cadres et la facilité pour l'apiculteur à récupérer le miel. Elle se compose **1.** D'un toit plat ou à chalet qui protège la ruche des intempéries **2.** d'un couvre-cadres pour isoler et fermer la ruche **3.** d'une hausse avec ses 9 cadres mobiles dans lesquelles les abeilles stockent leur surplus de miel qui sera récolté par l'apiculteur **4.** le corps de la ruche qui est l'espace de vie et de production de la colonie qui se compose de 10 cadres ou sera stocké le miel que l'apiculteur laissera aux abeilles pour leur propre consommation. L'entrée de la ruche est au bas de ce corps, réduite en hiver par une grille pour interdire l'accès au prédateur **5.** Et enfin le plancher amovible qui isole la ruche du sol et qui facilite l'atterrissage et le décollage des abeilles. Les ruches sont à la fois une maternité, un garde manger et une fabrique de miel. A l'intérieur ça sent bon le miel et il y fait chaud (34°). Le choix de son emplacement est important. Pendant la période d'hivernage, quand la nature est au repos, qu'il fait froid et qu'il n'y a pas ou peu de fleurs, les abeilles se tiennent au chaud dans le corps de la ruche.

Pas question pour l'apiculteur d'ouvrir la ruche car il ne faut pas faire descendre la température. Dès les beaux jours et les floraisons printanières, une ou plusieurs hausses sont installées pour recueillir le miel récolté par les abeilles. Ces dernières partiront à la recherche de plantes mellifères (qui produisent beaucoup de nectar) comme le colza, l'acacia, le châtaignier, le pissenlit, le tournesol, le trèfle, la ronce... Dans une ruche, les abeilles produisent aussi d'autres substances très appréciées comme la cire et la propolis, une espèce de résine que les abeilles utilisent pour calfeutrer leur ruche et empêcher les intempéries d'y pénétrer.

Dans chaque ruche, il y a des dizaines de milliers d'abeilles qui travaillent (entre 30 000 et 60 000). Parmi toutes ces abeilles ouvrières, naissent 2 à 3000 mâles (faux bourdons). L'organisation dans la ruche est basée sur le partage du travail car il faut en même temps nettoyer, nourrir, bâtir les alvéoles, climatiser la ruche, faire des provisions et garder la ruche. En été, malgré une courte vie de 5 à 6 semaines, les ouvrières exercent plusieurs métiers tour à tour **1.** « nettoyeuses » en nettoyant les alvéoles des débris et des cadavres **2.** « nourrices » en nourrissant la reine et les larves **3.** « bâtisseuses et domestiques » en construisant les alvéoles puis en recevant le nectar des butineuses et en le transformant en miel et enfin en remplissant les alvéoles de stockage et en ventilant la ruche **4.** « gardiennes » en gardant l'entrée de la ruche **5.** « butineuses » jusqu'à leur mort en partant récolter le pollen et le nectar des fleurs. Elles mourront de ce dur labeur après avoir bien souvent parcouru des centaines de kilomètres.

La reine quant à elle, est unique. On la reconnaît à son thorax plus volumineux que celui des ouvrières et à son abdomen plus allongé. Sa « cour » d'ouvrières dévouées lui apporte non seulement la nourriture, mais prend soin d'elle et lui fait la toilette. Elle vit en moyenne 3 à 5 ans et ne sort qu'une fois pour un vol de fécondation. Dès son envolée de la ruche, elle subit l'assaut d'un escadron de mâles, les faux bourdons dont une dizaine d'entre eux rempliront la spermathèque de la reine de plusieurs millions de spermatozoïdes. Ils y laisseront leurs appareils génitaux et en mourront ! Elle pondra alors jusqu'à 2000 œufs par jour qu'elle déposera dans les alvéoles qui se trouvent dans le *couvain* (*ensemble des nymphes, des larves et des œufs protégés par les abeilles dans la ruche*). Quand les abeilles la sentiront trop vieille pour continuer à pondre, « les nourrices » élèveront des reines en les nourrissant de gelée royale dès le stade de larve, et les ouvrières seront plutôt nourries de mélange de pollen et de nectar. C'est d'ailleurs pour cela qu'on considère la gelée royale comme un super aliment. La reine est la seule à en consommer et sa durée de vie est beaucoup, beaucoup plus longue que le reste de la colonie ! La « vieille » reine quittera alors la ruche avec la moitié de la colonie. C'est *l'essaimage* !

Plus tard, à la fin des miellés, quand dans les hausses, les rayons seront remplis de miel et operculés (les abeilles auront fermé toutes les alvéoles avec de la cire), l'heure de la récolte est venue. L'apiculteur retire le toit de la ruche et sort un à un tous les cadres pour les emporter à la miellerie.

Arrivé à la miellerie, la cire qui fermait les alvéoles est retirée à l'aide d'un grand couteau sur les 2 cotés du cadre. Les cadres sont ensuite placés dans un extracteur métallique qui par la force centrifuge éjecte le miel, hors des alvéoles. Une fois terminé, le miel est mis dans un récipient appelé « maturateur » où il va rester quelques jours avant d'être mis en pot.

Mais produire ce fabuleux nectar est beaucoup plus compliqué qu'avant. Autrefois on posait une ruche et elle produisait du miel, aujourd'hui beaucoup de problèmes impactent les ruches et près de 30 à 40 % des colonies meurent chaque année. Une combinaison de facteurs en est à l'origine, comme le frelon asiatique, le varroa (parasite), la famine avec le changement climatique et les nombreux pesticides... elles ne peuvent pas vivre si on ne les nourrit pas.

Et puis une surveillance constante en pleine saison est nécessaire pour savoir s'il y a assez de place dans les alvéoles pour la ponte afin qu'il y ait assez d'abeilles, mais pas trop parce que si la ruche est trop pleine alors il faudra refaire de la place, rajouter des hausses, changer de cadres...sinon les abeilles vont essaimer..vérifier qu'elles aient suffisamment à manger pour passer l'hiver.

UN TRAVAIL COMPLEXE POUR CES APICULTEURS AMATEURS, QUI LEUR DEMANDE BEAUCOUP DE TEMPS, DE PATIENCE ET DE SE REMETTRE CONSTAMMENT EN QUESTION POUR RÉCOLTER CE MERVEILLEUX NECTAR QUI EST « LE MIEL ».



Article rédigé par Patricia Vidal

AGENDA

AVRIL 2024

- samedi 20 : Concours CORBEL – Boule Sportive Optevozienne – Boulodrome
- samedi 20 : Vente de tripes – Club Sully – Salle du Champ
- samedi 27 : Challenge Lucien DEPIERRE – Boule Sportive Optevozienne – Boulodrome
- dimanche 28 : Vente pizzas/foyesses + marche gourmande – Sou des Ecoles et Comité des Fêtes – Salle des Fêtes + Salle du Champ

MAI 2024

- dimanche 5 : Vide grenier – Les petits peintres / Club des Jeunes – Salle des Fêtes
- mercredi 8 : Commémoration du 8 mai 1945 – Monument aux morts

JUIN 2024

- vendredi 7 : Assemblée Générale – ACCA – Salle du Champ
- samedi 8 : Festival de musique – En Voix et Oz – Salle des Fêtes
- vendredi 14 : Cinéma en plein air + Kermesse – Sou des Ecoles Stade ou Salle des Fêtes

Bon à savoir

Vous pouvez retrouver les événements des communes voisines sur l'application Panneau Pocket! De nombreuses communes en ont fait l'acquisition. Très facile d'installation et d'utilisation, elle vous permettra d'être informé de ce qui se passe autour de nous!



Equipe de rédaction : José Quilès, Dominique Garcia, Romain Cotelle, Séverine Antonio, Emilie Pillaz, Patricia Vidal, Kathrine Touzet, Aurélie Ruis, Stéphanie Decosterd, Annie Losilla.

Merci à nos distributeurs bénévoles : Catherine Garnier, Cendrine Gomet, Gisèle Poulet, Monique Vachet, Geneviève Pillaz, Jean-Pierre Magnin, Stéphanie Decosterd.